

CARTES D'IDENTITÉ POUR PERSONNES SUISSES



Un document de voyage (passeport, carte d'identité) est nécessaire pour les passages de frontière.

Délai pour l'obtention d'une carte d'identité : 10 jours ouvrables.

Le demandeur doit se présenter **personnellement** à notre guichet.

Pièces à fournir:

- 1 photographie récente (qualité photographe) selon les **critères d'acceptation des photos** pour passeports et cartes d'identité de l'office fédéral de la police,

➤ **personnes majeures:**

acte d'origine - celui-ci est normalement déposé à notre bureau,

Si ce n'est pas le cas, le commander auprès de l'arrondissement d'état civil de votre commune d'origine.

Personnes majeures sous tutelle : signature du tuteur,

➤ **personnes mineure:**

➤ livret de famille. Si les parents ne sont pas mariés : acte de naissance,

➤ si parents divorcés ou séparés: convention mentionnant l'autorité parentale; le représentant légal doit également venir signer le formulaire,

➤ signature dès 7 ans et taille à nous signaler dès 14 ans,

➤ ancienne carte d'identité et passeport échu.

Prix et validités:

➤ Adultes (dès 18 ans) : Fr. 70.- / validité : 10 ans

➤ Enfants (0 à 18 ans) : Fr. 35.- / validité : 5 ans

Passeports et offre combinée:

Les passeports ne peuvent plus être commandé à la commune.

Pour les passeports biométriques et offre combinée (passeport + carte d'identité), veuillez vous adresser au **Service des passeports** de l'Etat du Valais - 027 606 06 00.